

## **Les actions du service public BRGM dans le domaine de la géothermie**

**Loïc BEROUD  
BRGM**

Le BRGM fournit son expertise aux autorités de l'Etat, aux agences d'objectifs et aux collectivités locales pour la mise en œuvre des politiques publiques. Il participe par ailleurs à des programmes de recherche sur la géothermie, que ce soit dans les DOM ou dans le cadre de projets européens du programme-cadre de recherche, tels que le projet Soultz.

### **I. Les actions en partenariat avec l'ADEME**

#### **1. Les collaborations avec l'ADEME pour l'information, la promotion et l'animation de la filière géothermie**

Cette collaboration se fait notamment à travers le CITEG (Centre d'information technique sur l'énergie géothermique). Nous avons mené un certain nombre d'opérations depuis trois ans.

Le site Internet [www.geothermie-perspectives.fr](http://www.geothermie-perspectives.fr), ouvert depuis le 21 avril 2004, vise à communiquer sur les possibilités offertes par la géothermie en direction du grand public, et sur les dispositifs existants en direction des professionnels.

Un bulletin de veille thématique sur l'énergie géothermique est par ailleurs publié périodiquement. Il reprend l'ensemble des informations nouvelles que l'on a pu identifier dans la presse, dans les revues scientifiques ou sur internet. Ce bulletin jusqu'ici diffusé de façon ciblée est désormais mis en ligne sur le site géothermie perspectives.

Le BRGM assure également l'édition du Bulletin d'information sur la géothermie en Ile-de-France, dont Jean Lemale est le rédacteur en chef. Il organise et participe à des journées d'information, comme celle d'aujourd'hui. Il a participé à la réalisation du film qui vous sera projeté tout à l'heure. Il participe enfin à la procédure de garantie AQUAPAC pour les pompes à chaleur sur nappes et à l'AFPAC.

#### **2. La mise à disposition des données sur le sol et le sous-sol nécessaires au développement d'opérations de géothermie**

Ces données concernent toutes les ressources de géothermie en particulier basse et très basse énergie. Nous cherchons à proposer, à travers nos implantations régionales, en liaison avec les délégations régionales de l'ADEME et les collectivités partenaires des inventaires de la ressource renouvelés, des systèmes d'information, des outils d'aide à la décision pour les maîtres d'ouvrage ainsi que des outils pratiques (Guides de réalisation d'opérations dans leurs dimensions techniques, administratives et financières).

Le BRGM a coordonné le projet de relance de la géothermie en Ile-de-France, mené avec l'ADEME et l'ARENE, il y a en particulier contribué en ce qui concerne l'actualisation des données sur la ressource.

### **3. La mise à disposition d'outils pour la maîtrise de l'utilisation de l'énergie souterraine contenue dans les terrains ou dans les aquifères**

La mise en œuvre d'un outil de gestion du champ géothermique du Dogger a été menée en partenariat avec l'ADEME et l'ARENE. Elle vise à réviser la modélisation du réservoir, afin de mieux comprendre la durée de vie probable de l'ensemble des opérations et mieux gérer le développement à venir. Pendant les deux premières phases, nous avons mis au point une base de données et rassemblé toutes les informations sur l'exploitation des opérations existantes en Ile-de-France. La troisième phase aboutira à une modélisation de secteurs du réservoir qui se veut prédictive.

Avec l'ADEME et EDF, nous participons au suivi et au contrôle de l'engagement qualité des foreurs de sondes géothermiques, qui comprend l'examen des dossiers pour l'adhésion à la charte qualité, des sessions de formation des foreurs et une partie contrôle de l'application de cette charte, contrôle qui reste à développer

Nous apportons également des appuis à l'administration, par exemple à la DRIRE en Ile-de-France, auprès de laquelle nous avons mené toujours en partenariat avec l'ADEME une opération sur les outils nécessaires pour simplifier les déclarations de forage pompes à chaleur.

## **II. Perspectives**

Nous souhaitons poursuivre et développer, à travers notre réseau régional, les actions d'information et de promotion de la géothermie, notamment très basse énergie : développement des partenariats avec l'ADEME et ses délégations, avec les collectivités régionales qui se montrent de plus en plus demandeuses et avec les fournisseurs d'énergie, actions d'information, de formation et d'animation régionale de la filière.

Nous souhaitons aussi poursuivre, au niveau régional, la mise en place de systèmes d'information géographiques, d'atlas, de ressources et d'outils d'aide à la décision, à la disposition des maîtres d'ouvrage. Des projets sont en cours de montage dans plusieurs régions, en partenariat avec les Conseils Régionaux et les délégations régionales de l'ADEME. Le BRGM est présent dans les 22 régions de la métropole et dans les DOM où il dispose d'une mission d'accueil du public. Nous constatons dans les services géologiques régionaux une multiplication des demandes sur les possibilités d'installation de pompes à chaleur sur nappes. Nous y répondons au cas par cas lorsque l'information est disponible.

Concernant le besoin d'appui technique dans le cadre du plan de relance de la géothermie basse énergie en Ile de France, nous sommes prêts à développer notre partenariat avec l'ADEME et la Région, représentée par l'ARENE, dans ce domaine.

## Questions

### **Didier LENOIR**

Je crains que mon intervention ne soit pas comprise, mais je ne peux que réagir sur ce qui vient d'être dit. Monsieur Loïc Beroud n'a parlé que des partenariats institutionnels du BRGM. Les actions qui ont été conduites avec le BRGM ces dernières années ont mené à des retards dans des décisions ou des publications. Si la géothermie subsiste depuis tout ce temps, c'est parce qu'il y a des maîtres d'ouvrage sur le terrain, parce qu'il y a l'ADEME également et qu'on a pu vaincre ensemble les difficultés. Lorsque je vois que l'on parle de partenariat avec EDF pour fixer des règles de forage sans évoquer de partenariat avec les foreurs, je dis que cette communication institutionnelle est mauvaise et que la pratique sur le terrain est mauvaise. Le BRGM doit être considéré comme un prestataire de services et non pas comme un donneur d'ordres.

### **Loïc BEROUD**

Je ne pense pas qu'il faille entrer dans une polémique. Le BRGM n'est pas un prestataire de services. C'est un institut de recherche qui a une mission de service public : connaître le sol et le sous-sol et diffuser plus largement ces connaissances. Quant à la profession, elle a été largement impliquée, me semble-t-il, au plan de relance de la géothermie en Ile-de-France. C'était le cas notamment des bureaux d'étude. De manière générale, nous n'avons peut-être pas rencontré pour le moment une demande claire et coordonnée de la profession, mais nous sommes prêts à travailler dans cette direction.

### **Alain DESPLAN**

Tous les projets techniques qui ont été présentés ici ont pour vocation d'appuyer les maîtres d'ouvrage en leur fournissant des informations techniques indispensables sur le sous-sol, tels que le projet « gestion du Dogger » mené à l'initiative du BRGM pour tenter d'anticiper la date de percée thermique des doublets, ou la réalisation d'atlas des ressources géothermales. Le travail mené avec EDF, dans lequel le BRGM travaille évidemment directement avec les entreprises de forage, vise à ce que les maîtres d'ouvrage qui réaliseront une opération de géothermie faisant appel à des sondes géothermiques s'inscrivent dans un cadre précis avec des foreurs compétents. Tous ces travaux ont donc été orientés vers la profession et en large partenariat avec l'AGÉMO que vous représentez.